

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE  
NARBONNE

**DOMAINE :**

Finances

**SOUS-DOMAINE :**

Décisions budgétaires

Membres en exercice : 19

Présents : 12

Procurations : 0

Votants : 12

Secrétaire de séance :

LOPEZ Quentin

CONVOCAION EN DATE DU :  
12 Février 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :  
12 Février 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES DEPÔT EN SOUS  
PREFECTURE LE :

\_\_\_\_\_

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

\_\_\_\_\_

N° : 2026\_05

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****Syndicat Mixte du Delta de l'Aude**

Séance du Comité syndical du : 17 Février 2026

*L'an deux mille vingt-six et le dix-sept février, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.*

**Présents :****La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire

Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Guy CLERGUE, suppléant

Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Jean-François CID, suppléant

Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

**La Communauté de Communes « La Domitienne » :****La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :**

Monsieur Jacques MAURAND, suppléant

**Absents suppléés :****La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Michel JAMMES, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Guy CLERGUE, suppléant

Madame Alexia LENOIR, titulaire, membre du Bureau, titulaire représentée par Monsieur Jean-Marie MONIE, suppléant

Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire, représenté par Monsieur Jean-François CID, suppléant

Madame PONS-PELOFY Sophie, titulaire représentée par Madame Dominique LORENZO-MACIAS, suppléante

Monsieur Jean-Luc RIVEL, titulaire, représenté par Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

**La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :**

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jacques MAURAND, suppléant

**Objet : Affectation du résultat 2025**

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 658 867.52 €.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

<b>Résultat de Fonctionnement</b>	
<b><u>A- Résultat de l'exercice</u></b> précédé du signe+ (excédent) ou - (déficit)	358 867,52 €
<b><u>B- Résultat antérieur reportés</u></b> précédé du signe+ (excédent) ou - (déficit)	300 000,00 €
<b><u>C Résultat à affecter</u></b> A+B (hors restes à réaliser)	<b>658 867,52 €</b>
<b><u>D- Solde d'exécution d'investissement</u></b> D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	30 261,08 €
<b><u>E- Solde des restes à réaliser d'investissement</u></b> Besoin de financement Excédent de financement	291 153,72 €
<b>Besoins de financement F</b>	
<b>AFFECTATION = C</b>	
<b>1) Affectation en réserve R 1068 en investissement</b> G= au minimum, couverture du besoin de financement	<b>358 867,52 €</b>
<b>3) H report en fonctionnement R 002</b>	<b>300 000,00 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D002</b>	

Pour : 7 307.09 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

**LE COMITE SYNDICAL  
A L'UNANIMITE**

**AFFECTE** le résultat de la section de fonctionnement tel qu'exposé ci-dessus.

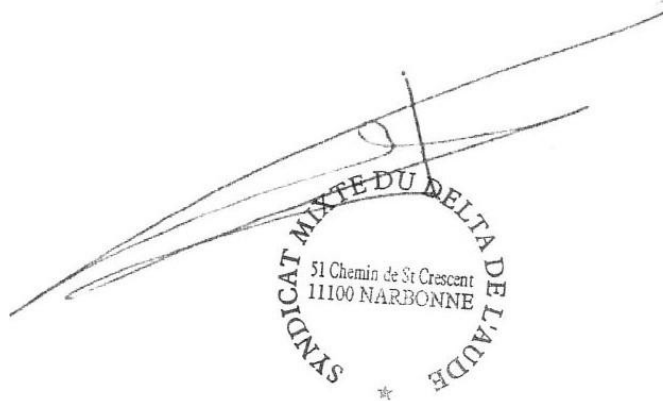
*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*

*Au registre ont signé les membres présents.*

*La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.*

A Narbonne, le 17 Février 2026

**Le Président,  
Xavier BELART**



SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE  
51 Chemin de St Crescent  
11100 NARBONNE  
★